

« CHARTE-PARTIE D’AFFRETEMENT AU VOYAGE ET CONTRAT DE VENTE DE MARCHANDISES EN VRAC »

DUREE :

1 Jour.

DATE :

30 Octobre 2013.

LIEU :

Hôtel Sheraton, Casablanca.

METHODOLOGIE :

- Exposés,
- Etudes de cas.
- Echanges avec l'intervenant et les autres participants.

ANIMATEUR :

Abdelfattah BOUZOUBAA

- Capitaine au Long-Cours,
- Consultant de l'Organisation Maritime Internationale, OMI.
- Expert de la société de classification DNV.
- Membre de l'International Institute of Marine Surveying, IIMS, Londres.

FRAIS DE PARTICIPATION :

3.500,00 DH/HT par personne.
(Incluant la documentation, les pauses café et le déjeuner)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Mme Moussaïf Fatima.
Email :
marineconsult1@menara.ma

PROGRAMME RESUME :

- Echanges commerciaux internationaux.
- Structure du marché international du transport maritime.
- Commerce extérieur marocain.
- Trafics de vracs et navires vraquiers.
- Les différentes chartes-parties d'affrètement.
- L'affrètement au voyage :
 - o Contrats types d'affrètement au voyage.
 - o Principales clauses de la charte-partie au voyage.
 - o Le marché de l'affrètement.
- Le contrat de vente :
 - o Principales clauses des contrats de vente de marchandises en vrac.
 - o Ventes au départ et ventes à l'arrivée.
 - o Livraison de la marchandise.
- Clauses communes à la charte-partie d'affrètement au voyage et au contrat de vente de marchandises en vrac.
- No money - No goods / No goods – No money.
- Clauses à la source des litiges habituels entre transporteurs et chargeurs / réceptionnaires.
- Droits et obligations réciproques du chargeur, du transporteur et du réceptionnaire.
- Risques de perte, dommage ou retard affectant la marchandise.

B. AND H. MARINE CONSULTANTS, 215 Boulevard Abdellah Ben Yassine,
Casablanca.

Tél. : 0522.40.45.92 / 0522.40.45.93. Fax : 0522.40.45.94.

E-mail : marineconsult@menara.ma